



VILLE DE BATHURST

SÉANCE DE TRAVAIL

PROCÈS-VERBAL

le 14 octobre 2025

18 h 30

Salle du conseil - Hôtel de Ville

Présences

K. Chamberlain, mairesse
D. Knowles, maire adjoint
P. Anderson, conseillère
D. Branch, conseiller
S. Brunet, conseiller
R. Hondas, conseiller
J.-F. LeBlanc, conseiller
S. Legacy, conseiller
M. Willett, conseiller

Absent

M. Skerry, conseiller

Fonctionnaires

T. Pettigrew, directeur général
A. Parker, greffière municipale
M. Abernethy, ingénieur municipal
L. Foulem, directeur des communications corporatives
S. Gauvin, trésorière
J-P. Oudin, directeur exécutif des services d'incendie
C. Roy, administratrice exécutive
G. Theriault, chef de police
R. Wilbur, directeur des parcs, du service des loisirs et du tourisme
C. Williams, analyste financier

1. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. FINANCES

Le travail prébudgétaire incluait:

1. Plan stratégique 2025-2027
2. Priorités du conseil, rencontre en juin
3. Entrées budgétaires depuis mis-août
4. Révision, analyse et préparation des documents de travail

Des révisions au budget provisoire peuvent être apportées jusqu'à son adoption.

2.1 Budget du fonds d'immobilisations général

La trésorière municipale présente :

- Stratégie de réinvestissement en immobilisation
- Surplus de l'année précédente
- Nouveau Financement pour le renouvellement des immobilisations (FRI) – Projets d'immobilisation éligibles et Dépenses inadmissibles
- Plan de financement à long terme du fonds général immobilisation
- Liste des nouveaux actifs recommandés

Établir les priorités :

1. Évaluation de la responsabilité et des risques
2. Atténuation des risques
3. Protection des citoyens
4. Politiques de niveau de service
5. Plan stratégique
6. Coût du cycle de vie

Financements des items listés

- Financement disponible : 2 744 822 \$
- Budget en immobilisation total listé 3 158 000 \$
- Financement manquant : (413 178) \$

Le Conseil s'entend pour ne retirer aucun élément de la liste des demandes d'actifs afin d'harmoniser le financement disponible avec les autres projets et l'achat des équipements prioritaires. Il est proposé d'utiliser les fonds du tourisme pour la construction du monument McFlurry ainsi que pour la réfection de la toiture d'un immeuble au Waterfront. Pour équilibrer le budget, les fonds peuvent être prélevés de la réserve. On espère que les soumissions seront inférieures au budget et, avec le financement du RDC disponible pour certains projets, la toiture de la piscine peut être entièrement remplacée plutôt que de subir seulement des réparations partielles.

2.2 Tarifs des services publics

Les tarifs proposés pour le fonctionnement et les immobilisations des fonds d'utilité sont présentés. L'augmentation recommandée des tarifs pour 2026 est de 2.5%.

2.3 Budget du fonds d'immobilisation d'utilités

Une comparaison de la capacité actuelle planifiée du Fonds d'immobilisations d'utilité avec sa capacité potentielle, en supposant une augmentation de 2,5 %, est présentée. Le financement du budget d'immobilisations d'utilité permettrait la réalisation des projets suivants :

Eau – Reconstruction de la galerie de prise d'eau de Middle River et la pompe de secours de la station de relevage des eaux usées

Égouts – Remplacement du contrôleur logique programmable (PLC) de Siemens et les améliorations Arc Flash à l'usine de traitement des eaux usées. Le coût total estimé de ces projets s'élève à 750 000 \$.

2.4 Budget du fonds de fonctionnement d'utilités

Le Fonds d'opération d'utilité équilibré comprend une augmentation de 5 %, soit 2,5 % pour le fonctionnement et 2,5 % pour les immobilisations. Les revenus provenant des frais d'utilisation et d'autres sources non liées aux utilisateurs, ainsi que les excédents des années précédentes, sont présentés. Les dépenses ont augmenté dans le cadre de la Service d'hygiène du milieu pour l'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux usées. Le service de la dette pour services d'eau et d'évacuation eaux usées, les transferts vers d'autres fonds, les déficits des années précédentes et d'autres autres services financiers ont également été examinés.

Suite aux recommandations, le Conseil s'entend sur la proposition d'une échelle pour les cinq prochaines années, incluant une augmentation annuelle de 2,5 % pour les investissements en immobilisations et de 2,5 % pour le budget de fonctionnement, afin de suivre le rythme des augmentations de coûts et de maintenir le niveau de service actuel, pour un total de 5 % par année sur cinq ans.

2.5 Budget de la Commission de services régionaux Chaleur

Le Conseil approuve le budget proposé par la Commission de services régionaux Chaleur.

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21 h 46.

Amy-Lynn Parker, GREFFIÈRE MUNICIPALE